



Ambassade de France en Chine

Service économique de Pékin
Antennes de Shanghai, Wuhan

Suivi bi-hebdomadaire Covid-19 : situation au 16 avril 2020

Le Service économique régional de Pékin réalise depuis le 24 février des points réguliers à destination des entreprises et de la communauté d'affaires française sur la crise sanitaire liée au virus Covid-19, ainsi que sur l'impact de cette dernière sur l'activité économique et le secteur des transports en Chine. **A partir de la semaine du 30 mars, ces points sont publiés deux fois par semaine : le mardi et le vendredi.** Des analyses plus approfondies - et notamment sectorielles - sont par ailleurs disponibles dans les brèves hebdomadaires du SER de Pékin. Tout lecteur intéressé peut s'y abonner par simple demande [mail](#).

Situation sanitaire

Nombre de cas (Chine continentale)

	13 avril	14 avril	15 avril	16 avril
Cas confirmés	82 249	82 295	82 341	82 367 (+26)
Cas possibles	72	73	63	62
Décès (dont Hubei)	3 341 (3 221)	3 342 (3 222)	3 342 (3 222)	3 342 (3 222)
Guérisons	77 738	77 816	77 892	77 944

NB : Les autorités de Wuhan ont annoncé le 17 avril une révision à la hausse du nombre de décès officiels liés au Covid-19, porté à 3 869, soit l'enregistrement de 1 290 nouveaux décès.

Principales actualités en matière sanitaire

Le 16 avril 2020, selon les sources officielles, 26 nouveaux cas de personnes atteintes du Covid-19 ont été enregistrés en Chine continentale, dont 15 « importés ». Le Hubei n'a enregistré aucun nouveau cas au cours des deux dernières semaines. La ville de Wuhan est de nouveau ouverte depuis le 8 avril après deux mois et demi de confinement.

Les contrôles dans le Yunnan (limitrophe du Vietnam, du Laos et de la Birmanie) vont doubler pour atteindre une capacité de 10 000 tests journaliers. Les autorités chinoises craignent de reproduire la situation de la frontière russe, où elles ont été contraintes de fermer le transport de passagers à Manzhouli et Suifenhe.

Situation économique

Les variations indiquées dans les tableaux ci-dessous sont exprimées en glissement annuel.

Mobilisation de la main-d'œuvre chinoise

	10 avril	13 avril	14 avril	15 avril	16 avril
Voyageurs des transports collectifs interurbains (fer, routes, voies d'eau et air)	19 689 400 (-57 %)	19 912 600 (-57 %)	19 575 700 (-58 %)	19 838 200 (-58 %)	19 704 400 (-58 %)
Entrée de travailleurs migrants dans les métropoles (Baidu Migration Index)					
à Pékin	3,36 (-78 %)	3,98 (-62 %)	2,89 (-72 %)	2,79 (-72 %)	2,98 (-73 %)
à Shanghai	5,07 (-55 %)	6,16 (-28 %)	4,52 (-46 %)	4,32 (-44 %)	4,49 (-45 %)
à Canton	6,93 (-39 %)	7,63 (-14 %)	5,73 (-36 %)	5,49 (-40 %)	5,68 (-37 %)
à Shenzhen	5,81 (-36 %)	7,07 (-3 %)	4,92 (-30 %)	4,84 (-35 %)	4,96 (-33 %)

NB : le *Baidu Migration Index* reflète les flux de personnes entrant dans les principales agglomérations du pays. Cet indicateur prend en compte les modes de transport routier (saturation du trafic), ferroviaire et aéroportuaire (fréquentation des gares et aéroports). Il est estimé grâce aux bases de données des utilisateurs de ces plateformes.

Indicateurs de mobilité urbaine

Indicateur	10 avril	13 avril	14 avril	15 avril	16 avril
Fréquentation du métro à Pékin (passagers journaliers)	3 461 000 (-68 %)	3 680 000 (-64 %)	3 680 400 (-64 %)	3 709 000 (-63 %)	3 712 000 (-64 %)
Fréquentation du métro à Shanghai	7 670 000 (-41 %)	7 813 000 (-35 %)	7 788 000 (-36 %)	7 861 000 (-35 %)	7 822 000 (-36 %)

Autres indicateurs de reprise de l'activité

Indicateur	13 avril	14 avril	15 avril	16 avril	17 avril
Consommation de charbon par six grands groupes de production électrique (1000 t.)	536,6 (-10 %)	506,2 (-10 %)	548,2 (-11 %)	578,8 (-11 %)	564,2 (-11 %)
Ventes immobilières dans 32 grandes villes (1000 m²)	281,9 (-36 %)	400,9 (-31 %)	431,1 (-31 %)	461,2 (-28 %)	Non dispo.

NB : ces données sont issues de la base de données *Wind*. Les six groupes de production électrique sont : Zhejiang Electric Group, Shangdian Power, Yudean Group, China Guodian Corp., China Datang et China Huaneng. Les 32 villes sont : Pékin, Shanghai, Tianjin, Canton, Shenzhen, Hangzhou, Nankin, Qingdao, Suzhou, Jiangyin, Xiamen, Dalian, Wuhan, Nanchang, Foshan, Wuxi, Fuzhou, Dongguan, Huizhou, Baotou, Changchun, Yangzhou, Anqing, Yueyang, Shaoguan, Nanning, Chengdu, Changsha, Harbin, Kunming, Shijiazhuang, Lanzhou. On compare la moyenne glissante sur sept jours avec la période correspondante en 2019 (glissement annuel).

Principales actualités économiques

La Chine affiche une croissance négative, à -6,8 % en glissement annuel, au T1-2020, d'après les chiffres préliminaires publiés ce jour, contre +6 % au T4-2019. C'est la première fois que la Chine accuse une croissance négative depuis la première publication des chiffres de la croissance trimestrielle en 1992. Le secteur des services accuse un repli de -5,2 % au T1-2020, contre +6,6 % au T4-2019. Le secteur industriel a connu la chute la plus importante, à -9,6 % contre +5,8 % au T4-2019. La croissance du secteur primaire est tombée à -3,2 % au T1, contre +3,4 % au T4-2019. Si ce chiffre augure d'une reprise lente, il reste cependant moins mauvais que les prévisions de nombreuses institutions et est conforme au consensus attendu (-6 %).

Reprise sous contrainte des indicateurs conjoncturels (production industrielle, ventes au détail, investissements en capital fixe et taux de chômage urbain). En mars, la production industrielle (en valeur ajoutée) enregistre une moindre contraction (-1,1 % en g.a. contre -13,5 % sur les deux premiers mois de l'année). Au T1 2020, la production industrielle chute de 8,4 %. La croissance de la production des entreprises privées subit davantage l'incidence de l'épidémie (-11,3 % au T1) que la production des entreprises d'Etat (-6,0 %). Au T1 2020, la contraction des investissements bruts en capital fixe est moindre (-16,1 % contre -24,5 % sur les deux premiers mois), notamment en raison de la baisse des investissements en infrastructures (-19,7 % au T1 contre -30,3% sur les deux premiers mois) ainsi que celle des investissements immobiliers (-7,7 % au T1 contre -16,3 % sur les deux premiers mois). En mars, les ventes au détail en valeur reculent de manière moins prononcée (-15,8 % contre -20,5 % sur les deux premiers mois). Néanmoins certains services, comme la restauration enregistrent une aggravation (-46,8 % en mars contre -43,1 % sur les deux premiers mois). Sur l'ensemble du T1 2020, les ventes au détail se sont contractées de 19,0 %. Le secteur automobile enregistre une contraction de 30,3 %. Cette amélioration relative contribue à une légère diminution du taux de chômage urbain, qui revient à 5,9 % en mars, contre 6,2 % en février. Les emplois créés au T1 s'élèvent à 2,29 M. Le revenu disponible réel par habitant (déflaté de l'inflation) recule de 3,9% au T1 2020.

Selon Trivium, l'économie chinoise fonctionnerait au 16 avril à 82,8 % de ses capacités normales (83,0 % pour les grandes entreprises ; 82,6 % pour les PME). 98 % des grandes entreprises auraient repris leur activité mais seraient encore largement en dessous de leurs capacités. Les entreprises industrielles produiraient à 83,0 % de leur niveau d'activité normal, à comparer à 75,9 % un mois plus tôt. Les PME fonctionneraient à 82,6 % de leur niveau d'activité normal, à comparer à 76,8 % deux semaines plus tôt. Toutes les provinces font état d'un taux de reprise supérieur à 99 % mises à part le Hubei (65 %) et le Tibet (71 %).

Indice d'activité	27-mars	16-avril
Total	74,9 %	82,8 %
Grandes entreprises	80,1 %	83,0 %
PME	71,4 %	82,6 %

Les offres d'emploi ont chuté de 27 % au premier trimestre par rapport à la même période l'an dernier selon une étude de l'université de Pékin qui a analysé les 23 millions de nouveaux postes publiés sur le site Zhaopin.com. Les offres des petites entreprises ont baissé de plus d'un tiers ; celles des grandes entreprises (> 1 000 employés) de 10 %. Selon les auteurs de l'étude, sans soutien du gouvernement, la chute pourrait atteindre 37 % d'ici fin juin. ([SCMP](#))

Les PME ont vu leurs revenus chuter de près de 70 % en mars par rapport à la même période l'an dernier selon une étude de l'université de Tsinghua qui s'appuie sur l'analyse des comptes de 1 million d'entreprises représentant 13 % du PIB de la Chine (2019). Les entreprises dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration (-88 %) et de la construction (-82 %) ont été les

plus touchées. Les PME de la province du Hubei ont enregistré une baisse des revenus de plus de 90 %. ([SCMP](#))

Renault a annoncé le 14 avril 2020 la vente à son partenaire Dongfeng Motor de sa participation dans leur coentreprise Dongfeng Renault Automotive Company (DRAC) et l'arrêt effectif de ses activités à Wuhan, signant le retrait du groupe du marché chinois des véhicules de tourisme à moteur thermique. Le groupe a affiché dans un communiqué son intention de se concentrer en Chine sur le marché des véhicules électriques et des véhicules utilitaires. Si ce retrait de Wuhan se situe en marge de la crise du coronavirus, les difficultés de cette coentreprise, reflétées par un repli des ventes de 59% en 2019 (21 000 véhicules vendus), étaient apparues manifestes ces dernières années.

Les compagnies aériennes chinoises estiment à 33,62 Mds CNY (4,4 Mds EUR) leurs pertes pour le premier quadrimestre 2020, selon l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC). Pour rappel, sur le seul mois de février les transporteurs chinois ont subi une perte record de 20,96 Mds CNY (2,7 Mds EUR). Le nombre global de passagers transportés a chuté de 71,7 % en mars par rapport à l'année précédente (15,13 millions de pax), ce qui représentera une baisse de 54 % pour le premier quadrimestre 2020. Sur le marché domestique, avec la restauration des services à l'aéroport de Wuhan depuis le 8 avril, la tendance est à une hausse de l'offre, mais qui ne rencontre pas de demande substantielle (freinée par les diverses mesures de restriction à la circulation, toujours en vigueur entre certaines provinces).

Moins de 3 000 passagers aériens internationaux par jour en Chine en première quinzaine d'avril. Selon la CAAC, entre le 29 mars et le 14 avril, on ne compte pas plus d'une vingtaine de vols internationaux quotidiens en moyenne vers la Chine, représentant 2 000 à 3 000 passagers, soit à peine 50 306 passagers au total sur la période. S'agissant des déroutements pour les passagers internationaux à destination de Pékin, cela a concerné 127 vols dans le même temps. 28 697 passagers ont subi des examens médicaux dans l'un des douze points d'escales intermédiaires, comme prévu par la réglementation depuis le 19 mars. Parmi eux, 24 737 passagers (86 %) sont restés sur place pour y effectuer une quarantaine de 14 jours, avant d'être autorisés à rejoindre Pékin.

L'indicateur de conjoncture du transport de marchandises CTSI/Fret est remonté à 158 en mars, après avoir été à 148 points en janvier et 125 en février. Cet indicateur de conjoncture CTSI (*China Transport Sectorial Index*) est estimé mensuellement par la China Academy of Transport Science du Ministère des transports à partir d'une base 100 en 2011. Il est constitué de deux sous-indicateurs, l'un pour le transport de passagers et l'autre pour le fret.

Point de situation Hubei : 98 % des entreprises industrielles "de taille significative" (soit 440024 entreprises) auraient relancé leurs activités à la date du 16 avril, selon la Commission pour le développement et la réforme de la province, avec un taux de reprise moyen des employés de 87,9 % (87,3 % pour le commerce de détail, 85 % dans les services, 84,1 % dans le bâtiment et 93 % dans l'immobilier). Le taux de reprise des entreprises de plus petite taille est cependant estimé beaucoup plus faible : selon Trivium, l'économie du Hubei ne fonctionnait au 15 avril qu'à 60% de ses capacités. Les autorités ont annoncé un total de 913 nouveaux projets d'un investissement supérieur à 100 M CNY dont 34 projets d'infrastructures de transport, 12 projets dans le domaine de l'énergie, 26 projets dans le domaine environnemental et 565 projets dans le secteur industriel.

Situation dans les transports

Transport aérien : La multiplication de l'offre de fret aérien répond difficilement à la demande, très forte, pour l'acheminement de matériel médical d'urgence. En dépit des mesures de régulation des prix prises par la CAAC et des simplifications des procédures d'approbation de programmes de vols, la multiplication récente de différentes mesures prises par les autorités chinoises en matière sanitaire (dépistage obligatoire au COVID-19 des pilotes opérant vers Pékin et Shanghai et déroutement vers 12 points d'escale préalables pour contrôle médicaux des passagers des vols internationaux à direction de Pékin), aérienne (limitation des liaisons aériennes passagers à une fréquence hebdomadaire par paire de points, par compagnie et par pays) ainsi que douanière (nouvelles obligations faites aux fournisseurs et fabricants chinois en matière d'exportation de matériel médical) pèse inévitablement sur l'activité de fret aérien. Le programme d'Air France Cargo a été modifié en conséquence (intégration d'une escale technique à Séoul sur ses rotations de fret aérien entre Paris et Shanghai, avec la complexité opérationnelle et le surcoût économique que cela implique). Les principales compagnies chinoises mettent en place des vols passagers configurés à vide pour le transport de marchandise. Jusqu'au 2 mai prochain, les seuls vols passagers vers la France sont Pékin – Paris par Air China (1 vol tous les mercredis), Shanghai – Paris par China Eastern (1 vol aller tous les samedis et retour tous les dimanches), Canton – Paris par China Southern (1 vol tous les mardis).

L'aéroport de Wuhan Tianhe, opérationnel pour le fret aérien depuis le 29 mars, a été rouvert le 8 avril pour les vols passagers en domestique, à l'exception de Pékin. Les liaisons internationales passagers ne sont pas autorisées jusqu'à nouvel ordre.

Fret maritime et fluvial : L'activité des principaux ports chinois est globalement normale, même pour les réceptions de containers réfrigérés (*reefers*) dont la saturation est maintenant résorbée. Des départs à vide sont encore à prévoir. Les ports fluviaux des principales villes ont une activité proche de la normale, y compris celui de Wuhan.

Fret ferroviaire : Le fret ferroviaire entre la Chine et l'Europe fonctionne à nouveau. Le premier train de fret Wuhan-Duisburg est parti du Hubei le 28 mars. Les places disponibles restent cependant limitées. Le fret ferroviaire est moins touché par les mesures sanitaires que le routier, ce qui a engendré une stabilité des flux pendant la crise, voire une augmentation par rapport à l'année dernière. Le fret ferroviaire transporté en mars 2020 est de 346 Mt (-0,4% en g.a., +9,6% par rapport au mois précédent).

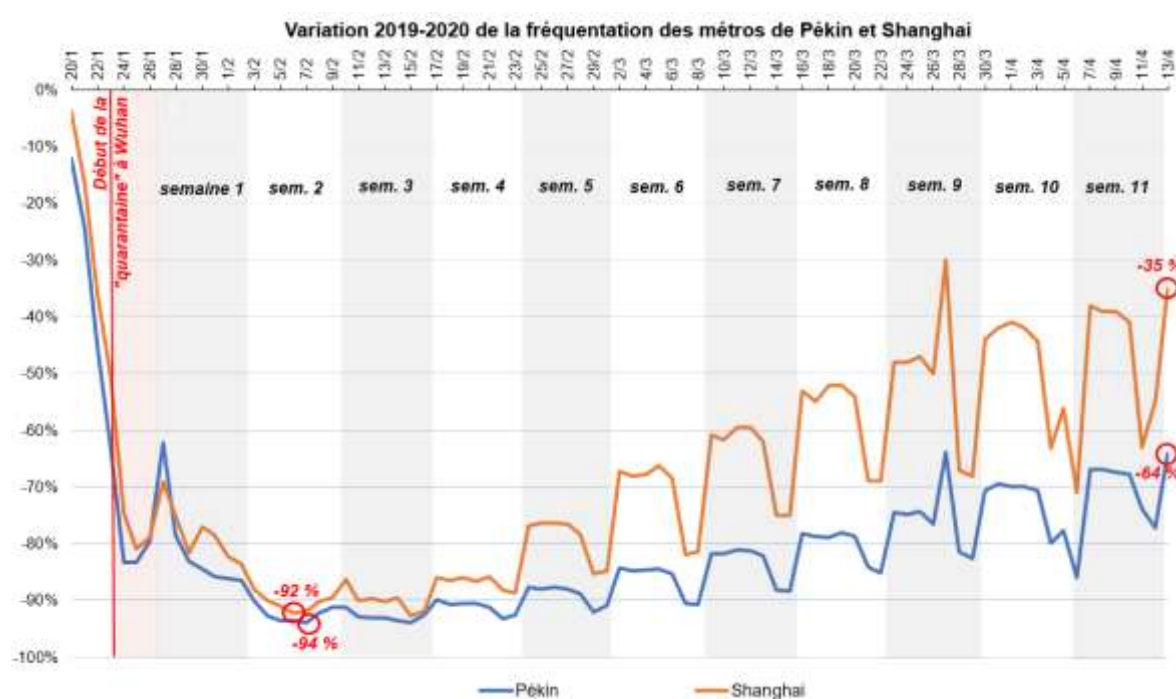
Fret routier : Le transport routier international souffre de congestions, allongeant les temps de parcours, notamment aux frontières avec le Vietnam ou le Myanmar. Afin d'éviter cette congestion, certains logisticiens préconisent de passer la frontière en train de fret, avant de repasser sur du transport routier. Sur le plan domestique, tous les trajets peuvent maintenant être assurés, y compris à Wuhan et dans le Hubei. Le coût des livraisons en *Less Than Truckload* (LTL) restent supérieures à la normale dans cette province. Les mesures sanitaires dans le nord-est, à Manzhouli et à Suifenhe (cf. *infra Principales actualités en matière sanitaire*), s'appliquent également au fret routier : les camions ne peuvent pas passer la frontière et les cargaisons doivent être transférées dans un nouveau véhicule. Les chauffeurs en provenance de Russie qui voudraient entrer sur le territoire chinois doivent effectuer une quarantaine dans un centre fermé.

Transport interurbain de passagers : Les chiffres publiés par le ministère des transports (cf. *infra Mobilisation de la main-d'œuvre chinoise*) montrent que les flux de transports de passagers interurbains sont en lente progression depuis début mars. Cependant, ils restent à moins de 40 % de leurs niveaux habituels. Cette lenteur de la reprise s'explique non pas par des restrictions sur les moyens de transport, mais par la fermeté des mesures sanitaires, les provinces et villes chinoises

imposant des quarantaines après chaque déplacement interurbain. Ces mesures sont particulièrement strictes au départ de Wuhan et à l'arrivée à Pékin, mais les autres trajets sont également concernés, à la discrétion des autorités municipales et des conseils de quartier.

Restrictions de déplacement à Wuhan : Selon les derniers chiffres annoncés par la municipalité, 6 988 quartiers ont officiellement été déclarés "libres de l'épidémie" (soit 98,4 % des quartiers de Wuhan). Les tests de détection du Covid-19 sont disponibles pour chaque habitant de Wuhan, mais uniquement sur une base volontaire. Plusieurs entreprises ont cependant donné un caractère obligatoire à ces tests pour leurs employés.

Les déplacements en véhicule particulier sont autorisés depuis le 8 avril sur présentation d'un QR Code « vert » attestant d'un bon état de santé. Au 14 avril, 1404 lignes d'autobus, soit 84,3% des lignes d'autobus de Wuhan, ont rouvert, ainsi que 7 lignes de métro sur 9. 95,5% des taxis traditionnels ont repris leur activité ainsi que 1738 des voitures Didi (5% du total). Les liaisons de bus reliant Wuhan à d'autres villes du Hubei sont rouvertes mais ne marqueront que l'arrêt final. Les liaisons régulières de bus entre Wuhan et des villes situées à l'extérieur du Hubei n'ont en revanche pas été rétablies. Evolution de la fréquentation dans les métros de Pékin et Shanghai depuis 11 semaines.



Variation de fréquentation des métros de Pékin (16 lignes exploitées par *Beijing Subway*) et de Shanghai en 2020 par rapport à 2019 depuis les 11 semaines suivant le Nouvel an chinois (du 27 janvier au 13 avril 2020). Le taux de fréquentation de lundi 6 avril 2020 est affecté d'un biais statistique car c'était jour férié (Fête des morts) alors que la journée correspondante en 2019, elle, ne l'était pas.

Dans les deux villes la reprise du trafic demeure aujourd'hui encore (i) faible, (ii) plus limitée les week-ends que les jours ouvrables et (iii) sensiblement plus lente à Pékin qu'à Shanghai, illustrant les mesures plus strictes de reprise d'activité dans la capitale par rapport aux autres métropoles. Par exemple, lundi 13 avril 2020, la baisse était encore de 64 % à Pékin par rapport à 2019 (6 544 000 passagers de moins que lundi 22 avril 2019) et elle n'était plus que de 35 % à Shanghai (4 207 000 de passagers de moins qu'en 2019).

NB : la veille sur le transport aérien annexée à cette note est réalisée conjointement par le SER de Pékin et le Service de Presse de l'Ambassade de France en Chine à partir d'informations disponibles sur l'offre des compagnies aériennes

ANNEXE - Mesures de soutien annoncées par les autorités

Des politiques fiscales et financières pour soutenir la prévention et le contrôle de l'épidémie

Des dispositions spéciales, temporaires, ont été accordées en priorité aux entreprises qui participent à la prévention de l'épidémie. Ces mesures ont notamment été prises pour augmenter la production et assurer le transport du matériel médical, l'approvisionnement et la fluidité du fret. Elles visent aussi à assurer des prix relativement stables pour les produits de première nécessité (énergie et de consommation). Elles visent également à aider les entreprises à reprendre leurs activités et la production.

- La PBoC devrait accorder **300 Mds CNY de crédits spéciaux** (maturité d'un an et taux inférieur de 250 points de base au *Loan Prime Rate*, dans le cadre du programme *refinancing*) aux banques pour les encourager à prêter à un taux d'intérêt avantageux aux **entreprises « stratégiques »** (production, transport et vente de matériel médical essentiel et des produits de base du quotidien) et ainsi assurer à ces dernières un coût de financement inférieur à 1,6% (*government will provide 50% interest subsidy to ensure actual corporate interest rate is below 1.6%*).
- **Création d'une « voie verte d'urgence »** afin d'accélérer les procédures pour les entreprises stratégiques, en particulier pour le financement d'opérations, le dédouanement ou l'acheminement de marchandises.
- **Exemption de TVA pour les entreprises qui produisent ou participent au transport de matériel médical ou liées au contrôle de l'épidémie et pour les entreprises participant au maintien de services publics essentiels** (services spéciaux, transports, livraisons de produits nécessaires)¹
- Exemption d'impôts sur le revenu pour les individus participant à l'effort d'endiguement de l'épidémie (personnel médical).
- **Soutien à la R&D sur les médicaments et les vaccins mais également dans les sciences, l'innovation et technologie** (notamment par le biais de subventions à l'échelle locale)
- Frais de fonctionnement remboursés (jusqu'à 80% à Shanghai) pour les entreprises dont les opérations ont été réquisitionnées en urgence par le gouvernement local pour assurer une production en masse (équipements médicaux par exemple)
- La NDRC a encouragé les émissions obligataires des SME pour subvenir à leurs besoins de liquidité. La NDRC a également encouragé les émissions obligataires de projets liés à la prévention de l'épidémie, soulignant que les exigences en matière de rentabilité du projet seront abaissées.
- Soutien aux opérations de fret aérien : levée de certaines restrictions pour les vols sur les créneaux d'heures de pointe, de nouvelles flexibilités pour les temps de vol des équipages, possibilité d'un dédouanement 24h/24 tous les jours dans les grands aéroports.

Des baisses de coûts et accès sur le financement pour les entreprises les plus touchées par la crise, notamment des PME, pour éviter les problèmes de trésorerie

Des mesures de « sauvetage », budgétaires et monétaires, dont beaucoup sont temporaires, ont été annoncées pour éviter les mises en faillite des entreprises les plus durement touchées par la mise en place des mesures sanitaires strictes, notamment les PME et les industries des services (tourisme,

¹ Régime préférentiel pour les produits/équipements médicaux importés. Mise en place d'une voie rapide de dédouanement pour ces produits importés avec un temps de dédouanement réduit. Des dispositions de paiements différés des taxes : jusqu'à 3 mois de délais. Une réduction de taxes (taxe foncière et taxe urbaine) peut être demandée. La période maximale de report des pertes de 2020 a été étendue de 5 à 8 ans.

[hôtellerie...\).](#) L'endurance d'un certain nombre d'acteurs face à la situation actuelle est limitée dans un contexte de baisse drastique des revenus et d'une hausse des coûts opérationnels. Les PMEⁱ peinent à payer les salaires et pour certaines sont d'ores et déjà en situation critique.

Les PME avaient davantage pâti des mesures de restrictions à l'égard du *shadow banking*, faute de soutien des banques publiques, et des tensions commerciales. Elles souffrent également de l'absence durable de *level playing field* avec les SOE. Malgré les mesures de soutien annoncées, les banques demeurent réticentes à augmenter significativement leurs risques. Il est peu probable qu'un assouplissement monétaire ait un impact important sur les PME (à l'instar des mesures monétaires mises en place depuis 2018 pour soutenir le secteur privé/les PME) alors qu'elles portent la plus grande partie de la croissance, de la productivité et des emplois. En outre, une baisse des coûts de financement ne permet pas de répondre aux problèmes liés aux baisses de ventes et à la suspension des activités.

- **Exemptions pour les micro, petites et moyennes entreprises de payer leurs cotisations aux trois types d'assurance sociale** (*employers' contributions to the old-age pension, unemployment and workplace safety insurance plans*) pour une période de 5 mois. Pour les grandes entreprises et « autres entités » (à l'exception des institutions publiques et des organismes gouvernementaux), les contributions peuvent être réduites de moitié pour une période de 3 mois. La province du Hubei peut exempter tout type d'entreprise (sauf les organismes gouvernementaux et institutions publiques) du paiement de ces cotisations pour une période de 5 mois. Les entreprises en « grandes difficultés » à cause de l'épidémie peuvent différer le paiement de leurs cotisations (jusqu'à 6 mois).
- Réduction de moitié des cotisations à l'assurance maladie pendant 5 mois.
- Report des cotisations au fonds de logement (*housing provident fund*) jusqu'au 30 juin.
- **Les propriétaires seront encouragés à abaisser les loyers** pour les commerçants individuels (*individual business*) en tirant profit de l'exemption de la taxe sur l'utilisation des terrains (*land use tax*) et autres politiques de soutien.
- Les institutions financières sont encouragées à **différer le remboursement du principal des prêts des micro, petites et moyennes entreprises**. En outre, les **versements des intérêts pourront être différés jusqu'au 30 juin, sans pénalités**. Cette politique s'appliquera à tous les types d'entreprises dans le Hubei.
- **Les quotas des programmes de re-lending et de re-discount** (la PBoC accorde des liquidités bon marché aux banques qui utilisent ces dernières pour prêter à des entreprises désignées) seront augmentés de **500 Mds CNY** (100Mds CNY de *refinancing* pour les agriculteurs, 300Mds CNY de *refinancing* pour les PME et 100Mds CNY de *rediscount* pour les agriculteurs). Le coût moyen de ce financement est annoncé à 1,28% (le Conseil des affaires d'Etat avait demandé à ce que le coût moyen de financement par ce canal soit inférieur à 1,6% début février, au lancement du programme). En outre, le taux de refinancement (*re-lending rate*) ciblant les zones agricoles sera abaissé de 25 pdb à 2,5%².
- Les grandes banques commerciales d'Etat sont encouragées à augmenter leurs prêts à destination des micros et petites entreprises (les prêts inclusifs seront augmentés d'au moins 30% par rapport à l'année dernière). En outre les *policy banks* augmenteront le quota de *special credit* à des taux d'intérêt préférentiels pour les micro, petites et moyennes entreprises de 350 Mds CNY.
- **Le taux du Loan Prime Rate (LPR) à un an a été abaissé de 10 pdb à 4,05%** (4e réduction depuis la réforme du LPR le 16 août 2019) et celui à 5 ans de 5 pdb à 4,75% (2e réduction depuis la réforme du LPR).

² les banques « locales » (*urban, rural commercial banks et les rural credit cooperatives*) qui émettent des prêts inclusifs à destination des micro et petites entreprises à des taux qui ne sont pas supérieurs de plus de 50 pdb par rapport au Loan Prime Rate (LPR) pourront recevoir des fonds de refinancement (*re-lending funds*, toujours dans le cadre de ce programme) dont le montant égalera les montants prêtés.

- Report de la date de déclaration des impôts pour les entreprises du 13 mars au 23 mars. Les entreprises qui connaissent des difficultés dans les zones particulièrement touchées par l'épidémie auront la possibilité de demander un nouveau report auprès des différents bureaux des impôts locaux.
- Les charges d'électricité et d'eau sont réduites.
- Les agences d'assurance et de réassurance des gouvernements locaux à tous les niveaux réduiront de moitié leurs frais pour les PME en 2020, et s'efforceront de réduire le taux de garantie globale de financement pour les PME à moins de 1 %. Le Fonds de garantie de financement de l'État sera quant à lui encouragé à accélérer les prises de participation et à investir dans 10 institutions de garantie de financement des gouvernements municipaux.
- **Le Conseil des affaires d'Etat a annoncé l'extension jusqu'à 2023 des avantages fiscaux dont bénéficient les établissements de crédit prêtant aux TPE, aux autoentrepreneurs et aux exploitations agricoles privées.** L'extension de ces dispositifs a été annoncée à l'issue d'une réunion du comité exécutif du Conseil des affaires d'Etat présidé par le Premier ministre Li Keqiang. La taxe sur la valeur ajoutée ne viendra pas grever les revenus d'intérêts perçus sur les prêts accordés dans la limite d'un million de yuans aux petites et micro-entreprises, aux autoentrepreneurs et aux exploitations agricoles privées. Les revenus d'intérêts perçus sur les prêts accordés dans la limite de 100 000 yuans aux petits exploitants agricoles ainsi que les primes d'assurance issues de polices d'assurance accordées aux exploitations agricoles et d'élevage seront évalués à 90% pour le calcul du revenu imposable total.

Un accent mis sur la nécessité d'assurer un niveau de liquidité suffisant

Les mesures annoncées à tous les niveaux recommandent aux institutions financières d'améliorer leurs services de prêt et de crédit en baissant les taux d'intérêts, en allongeant les délais et en rendant plus flexibles leurs conditions de contrat, en particulier pour les entreprises les plus touchées par l'épidémie et les PME. Mi-mars, le directeur du département de la politique monétaire a réaffirmé que davantage de mesures seront mises en œuvre pour baisser les coûts de financement des secteurs non financiers, même si cela implique de « sacrifier une part des profits des banques », qui devront également faire face à une hausse drastique des NPLs. Dans ce contexte, la PBOC devrait « maintenir un niveau de liquidité suffisamment abondant pour permettre aux banques de réduire leurs coûts de financement ». Elle a d'ores et déjà procédé à d'importantes injections de liquidité. Ces apports de liquidité ont permis de lisser les tensions sur les marchés financiers et, entre autres, de faciliter la poursuite des émissions de titres obligataires, notamment par les autorités publiques.

- Une panoplie d'instruments monétaires devrait être utilisée pour assurer un niveau adéquat et abondant de liquidité (*keep liquidity ample and appropriate*) et assurer une croissance raisonnable de la création monétaire et du crédit : opérations d'open-market, standing lending facility, central bank lending et central bank discount.
- **La PBoC a affirmé qu'elle augmenterait le seuil de tolérance relatif au niveau des créances douteuses**
- Le 3 février, la PBoC a injecté au total 1200 Mds CNY (171 Mds USD) de liquidité par le biais de *7-days reverse repo operation* (900 Mds CNY, à 2,40%) et de *14-days reverse repo operation* (300 Mds CNY, à 2,55%), en abaissant de 10 pbs les deux taux respectifs. 1050 Mds CNY arrivaient à l'échéance le même jour, l'injection de liquidité nette était ainsi de 150 Mds CNY
- Le 4 février, la PBoC a injecté 500 Mds CNY de liquidité via des *7-days reverse repo operations* (380 Mds CNY, à 2,40%) et *14-days reverse repo operations* (120 Mds CNY, à 2,55%).

- La PBoC a annoncé le 17 février qu'elle prêtera 200 Mds CNY via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en réduisant le taux d'intérêt de 10 pdb à 3,15% et 100 Mds CNY via une 7-days reverse repo operation.
- Le 30 mars, la PBoC a diminué son taux de refinancement à 7 jours à 2,2%, soit une baisse de 20 points de base, procédant à une injection de liquidités de 50 Mds RMB (7,1 Mds UDS).
- La PBoC a annoncé le 15 avril qu'elle prêterait 100 Mds RMB via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en réduisant le taux d'intérêt de 20 pdb à 2,95 %, suite à la baisse de 20 pdb du taux des opérations de *reverse repurchase agreement* le 31 mars. Le taux des MLF constitue la référence pour le taux préférentiel des banques (*Lending Prime Rate*). Par ailleurs, la réduction ciblée du ratio des réserves obligatoires (RRR) de 0,5 % pour les coopératives de crédit rurales, les banques commerciales rurales et les banques commerciales urbaines opérant uniquement dans la province locale d'origine est également mise en œuvre à partir du 15 avril, libérant environ 200 Mds RMB de liquidité à long terme.
- Le Politburo envisage une hausse du déficit budgétaire, l'émission d'obligations spéciales du gouvernement central (« Central Government Bonds »), une hausse du quota d'émissions obligataires que les collectivités locales peuvent émettre (« special purpose bonds »), une baisse du taux prêteur de référence de la PBoC (Loan Prime Rate) et une stimulation de la consommation.
- Les agences d'assurance et de réassurance des gouvernements locaux à tous les niveaux réduiront de moitié leurs frais pour les PME en 2020, et s'efforceront de réduire le taux de garantie globale de financement pour les PME à moins de 1 %. Le Fonds de garantie de financement de l'État sera quant à lui encouragé à accélérer les prises de participation et à investir dans 10 institutions de garantie de financement des gouvernements municipaux.
- **Baisse ciblée des réserves obligatoires (RO)**, lesquelles demeurent élevées en Chine et dont le pilotage permet de réduire le coût de l'intermédiation financière. En particulier, une baisse ciblée de 50 à 100 pb des RO pour les banques ayant rempli les objectifs assignés par la PBoC en matière de finance inclusive. En outre, a été également décidée une baisse de 100 points de base des RO pesant sur les Joint-Stock Banks, de manière également à réduire leur coût de refinancement, dans la mesure où elles allouent 18% des crédits aux PME, alors que leur assujettissement aux RO est comparativement plus élevé que celui des autres banques.

Une priorité accordée à l'emploi

Particulièrement préoccupé par la montée du chômage, le gouvernement fait de l'emploi, déterminant de la stabilité sociale, sa priorité absolue. Le taux de chômage par enquête a nettement augmenté pour atteindre 6,2% en février et les sous-indices emploi du PMI reflètent une détérioration de la situation de l'emploi en Chine. Dès 2018, face aux pressions baissières les autorités avaient signalé que « la politique de priorité à l'emploi constitue l'une des principales politiques macroéconomiques ». Elles avaient déjà mis en place des déductions fiscales pour les entreprises embauchant des personnes au chômage et mis l'accent sur l'éducation et des nouveaux projets de formation. Depuis le début de la crise liée à l'épidémie elles encouragent fortement les entreprises à éviter le licenciement et lancent des plateformes de recrutement. L'accent est particulièrement mis sur les travailleurs migrants et les jeunes diplômés.

- « Les entreprises clés » sont encouragées à **recruter des « travailleurs migrants pauvres »** (*impoverished migrant workers*) et elles pourraient recevoir des subventions forfaitaires en cas d'offres d'emplois.
- Les mesures sont souvent déclinées au niveau local par le biais de subventions.
- Le 20 mars, le Conseil des affaires de l'Etat a publié des lignes directrices sur le retour à l'emploi conseillant plusieurs mesures telles que : (1) la mise en place d'une procédure accélérée pour les

réductions d'impôts et de frais divers afin de sauvegarder des emplois (en soulignant le caractère prioritaire des investissements dans les secteurs susceptibles de créer des emplois). (2) Les travailleurs migrants bénéficient de services de transport pour les acheminer jusqu'à la ville où ils sont employés. Des infrastructures et un service public dédié seront mis en place dans les villes pour les assister dans leur recherche d'emploi. (3) Une augmentation des possibilités de recrutement au sein des entreprises d'Etat, des administrations et de l'armée pour les jeunes diplômés.

Des velléités de soutenir la demande

A l'instar de ce qui a été observé en 2003, un rebond de la demande est attendu une fois les mesures sanitaires levées. Les baisses de salaires et les licenciements pourraient néanmoins peser sur la consommation. La dégradation de la conjoncture internationale et les inquiétudes quant à un redémarrage de l'épidémie en Chine via des « cas importés » dégradent la confiance et les anticipations. Cet effet s'ajoute à l'impact direct de la baisse de la demande externe. En outre, la population pourrait continuer à appliquer des mesures de précaution une fois les mesures sanitaires, limitant davantage la consommation. Des mesures ont déjà été annoncées pour soutenir la demande interne (consommation et investissement en infrastructures). Il n'est pas certain que la réactivation du canal du crédit soit le plus sûr vecteur d'une relance de la consommation et de l'investissement.

- **Augmentation du quota de dettes que les collectivités locales** peuvent émettre : de 558 Mds CNY pour les « d'obligations générales » et de 290Mds CNY pour les *special purpose bonds*
- Des provinces ont commencé à distribuer des « **bons à la consommation** »
- 19 mesures ont été dévoilées le 13 mars par la NDRC pour soutenir la consommation (*19 measures to help promote higher quality and an expansion of capacity in the consumer sector and foster a robust domestic market, according to a document jointly released by the National Development and Reform Commission and 22 other departments*).
- Le Conseil des Affaires d'Etat a prolongé l'exonération des taxes sur l'achat de voitures pour les consommateurs jusqu'à fin 2020.
- Le ministère des finances a annoncé le 15 avril une exemption du paiement des intérêts sur les retards de paiement des taxes à l'importation pour les entreprises établies dans des zones économiques spéciales. Cette mesure, qui a pour but d'enlever un obstacle pour les entreprises exportatrices qui souhaitent écouler leur production sur le marché intérieur, sera en vigueur du 15 avril au 31 décembre 2020.

ⁱ D'après un sondage réalisé sur 995 PME par les universités Tsinghua et Beida, 34% des PME estiment pouvoir survivre un mois sans activité et 33% estiment pouvoir tenir 2 mois au maximum. Le site de recrutement Zhaopin a déclaré cette semaine qu'environ 10% des entreprises interrogées étaient "on the verge of death", avec environ 30% d'entre elles prévoyant des suppressions d'emplois et 30% disant qu'elles ne pouvaient pas payer leurs employés à temps.